

E-commerce : même pour les soldes

À la question "quels types de produits recherchez-vous surtout sur Internet en période de soldes ?", les personnes interrogées plébiscitent à 87,4 % les vêtements, accessoires, articles de mode et linge de maison. Ce qui semble indiquer que les e-consommateurs cherchent à faire des affaires sur les mêmes catégories de produits que celles pour lesquelles les commerçants qui ont pignon sur rue sont dévalisés pendant les soldes. (Source : étude Brandalley-Benchmark Group, juin 2008)



Afin de mieux connaître le point de vue et le comportement des internautes face à la hausse des prix ainsi que leurs comportements en période de soldes, Brandalley* vient de mener une étude auprès de ses membres, avec le concours de Benchmark Group. 22 763 personnes ont répondu à cette étude.

Selon les auteurs, il en ressort que, face à la hausse des prix, Internet semble être le seul vecteur économique capable de contrecarrer l'inflation et d'aider les Français à lutter contre la vie chère et l'augmentation des prix. 79,8 % des répondants pensent ainsi qu'Internet est une bonne

alternative à la hausse des prix. Et ils sont encore 76,8 % à être d'accord avec le fait que la vie est moins chère sur Internet, de manière générale.

Quant à savoir pourquoi certains profitent de la période des soldes pour faire leurs achats en ligne – alors que justement ils pourraient aller pour une fois en magasin – il s'avère que 68,9 % des internautes choisissent ce moyen pour éviter la foule, mais aussi parce que les prix y seraient plus avantageux et enfin pour ne pas avoir à se déplacer. Pour 87,4 % des répondants, les vêtements, accessoires et articles de

mode, ainsi que le linge de maison, sont les principaux types de produits recherchés sur Internet en période de soldes. Vient ensuite le mobilier, l'électroménager et la décoration.

Enfin, 41,9 % des répondants n'ont aucune idée à l'avance de leur budget soldes sur la Toile. Mais ils sont tout de même 23,4 % à déclarer que leur budget sera compris entre 100 et 200 euros, et 13 % entre 200 et 500 euros.

■ O.F.

* Brandalley est le site numéro 2 des ventes privées en France avec 2,3 millions de visiteurs par mois et figure en 11^e position des sites

En +

Ce que la loi de modernisation de l'économie va changer
 Dans le cadre de la loi de modernisation de l'économie (LME), l'Assemblée nationale a autorisé, le 17 juin dernier, les commerçants à choisir librement leurs deux semaines de soldes par an, en plus des deux périodes fixes, en été et en hiver. Il peut s'agir « d'une durée maximale de deux semaines ou de deux périodes d'une durée maximale d'une semaine », précise le projet de loi. Ces deux semaines de soldes flottantes ne devront pas se dérouler dans le mois qui précède les soldes fixes. Ces dispositions devraient entrer en vigueur début 2009. Autres nouveautés : les soldes fixes passent de six à cinq semaines, et les dates de ces cinq semaines de soldes sont arrêtées au niveau national et non plus départemental. L'examen de la LME débutera le 30 juin au Sénat pour une adoption définitive prévue courant juillet.

marchands (source Médiametric/Netrating mai 2008).